



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 11 février 2026

### **Comité régional d'orientation de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine : Plus de 225 millions d'euros pour soutenir 707 projets de transition écologique en 2025**

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et délégué territorial de l'ADEME, représenté par Benoît LEMOZIT, secrétaire général adjoint pour les affaires régionales, a réuni ce mardi 10 février 2026 le Comité Régional d'Orientation de l'ADEME, opérateur de l'État en matière de transition écologique, aux côtés de Mathieu ANGLADE, directeur régional de l'ADEME.

Le Comité Régional d'Orientation réunit des représentants des services de l'État, du Conseil régional, des Conseils départementaux et des personnalités qualifiées. Il a pour objectif de partager le bilan des actions engagées par l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine, de consolider leur articulation avec les acteurs territoriaux mais aussi de consolider les perspectives de travail de l'agence pour l'année en cours.

La réunion de ce comité est une étape stratégique dans la mise en œuvre de la feuille de route de l'ADEME dans le cadre de la transition écologique à l'échelle régionale.

**En 2025, l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine présente un bilan positif de son action :**

- 707 projets soutenus financièrement ;
- 225 millions € d'engagements (similaire à 2024) dont 145 M€ pour les entreprises, 80 M€ pour les collectivités ;
- 673 millions € d'investissements accompagnés (soit 3,2 € investis pour 1 euro d'aide ADEME).

Malgré les exigences en matière de budgétaire en 2026, l'ADEME sera toujours active aux côtés des acteurs de la transition écologique avec un montant d'accompagnement optimisé en fonction des priorités régionales :

**Pour la décarbonation des territoires, l'ADEME :**

- Maintiendra le soutien direct pour des opérations importantes de production de chaleur renouvelable tels que les réseaux de chaleur ;
- Poursuivra les accompagnements via les dispositifs France 2030 (Décarb'Ind, Décarb'Flash, Appel d'Offres Grand Projets Industriels de Décarbonation, dispositifs Zone Industrielle Bas Carbone...);
- Poursuivra les délégations d'une partie du Fonds Chaleur au conseil régional (et aux partenaires territoriaux pour la production de chaleur renouvelable.

**Pour la décarbonation des entreprises, l'ADEME :**

- Déploiera 3 dispositifs d'accompagnement : Pacte Industrie, ACT (Accelerate Climate Transition), Mon Parcours Economies d'Énergie (pour les TPE/PME) ;
- Participera à la promotion et à l'utilisation du Fonds Vert Territoire d'Industrie.

**Pour la prévention des déchets, la consommation durable et la sobriété matière, l'ADEME :**

- Soutiendra les démarches en faveur de la tarification incitative ;
- Poursuivra le déploiement de l'appel à projet ORMAT (Objectif Recyclage MATières).

L'ADEME poursuivra également l'animation aux réseaux dédiés à l'écologie industrielle territoriale (EIT), à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC), aux achats durables et à l'alimentation durable.

**Pour accompagner la montée en puissance des nouveaux élus, faciliter leur passage à l'action et accélérer la dynamique des territoires durables, l'ADEME :**

- Diffusera son offre aux collectivités, y compris de nouveaux outils ;
- Accompagnera les projets innovants en matière de sobriété et de robustesse des territoires ;
- Animera le Réseau « Elus Pour Agir » ;
- Consolidera la Mission régionale en faveur de l'adaptation au changement climatique avec l'ensemble des partenaires.

**Étienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine :** « La réduction des impacts du changement climatique et la préservation de notre environnement en faveur de l'habitabilité de la planète, sont au cœur des actions de l'ADEME, au service des territoires et de leurs habitants, des collectivités et des acteurs économiques. Son action en 2025 montre que les dynamiques se déploient sur l'ensemble des échelons territoriaux — régional, départemental et local — en lien avec les partenaires de proximité et porte ses fruits par la mise en œuvre de solutions concrètes. En 2026, l'ADEME poursuivra les actions engagées et renforcera l'action de l'État en matière de transition écologique pour la Nouvelle-Aquitaine, au service premier de ses habitants. »

**Mathieu Anglade, directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine :** « La force de l'ADEME réside toujours dans sa capacité à mobiliser de l'expertise technique, des moyens financiers et de s'ancrer dans les territoires. Les budgets confiés par l'État, répondent aux ambitions des collectivités, des entreprises et plus globalement des territoires et visent 3 objectifs : accélérer la transition écologique et énergétique, éclairer et inspirer la décision publique, expérimenter et innover. »

**À découvrir !**

L'atlas régional proposé par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de représenter l'état des lieux des principales stratégies déployées par l'État, et portées par l'ADEME, aux différentes échelles du territoire : région, département et intercommunalité (EPCI).

Pour cette édition 2026, les aides de l'Etat apportées dans le cadre du Fonds vert et de France 2030, ont permis d'intensifier les actions en faveur des entreprises.

Il est consultable en ligne : <https://librairie.ademe.fr/>